

M. MacNICOL: Je n'y vois pas d'inconvénient. Je favorise toute amélioration aux moyens de transport dans ce pays. A l'heure actuelle, les bateaux remontent la rivière Bear jusqu'aux rapides Saint-Charles.

L'hon. M. FOURNIER: On dit que la route s'étend de l'extrémité est de l'ancien tronçon jusqu'au grand lac des Ours, au delà des rapides Saint-Charles, où la rivière des Ours prend sa source.

M. MacNICOL: Oui. On aménagera la route à partir de l'extrémité ouest des rapides Saint-Charles où le portage s'impose. Actuellement, les bateaux, lorsqu'ils arrivent à cet endroit, doivent décharger leur cargaison qui est livrée au grand lac des Ours en camions. La route améliorerait le transport et j'en approuve l'aménagement, mais pourquoi les frais en sont-ils tellement élevés? S'agit-il d'une route de béton?

L'hon. M. FOURNIER: Il faut aménager à neuf une route de 40 milles à \$10,000 le mille.

M. MacNICOL: J'approuve tout projet qui favorisera la région.

M. DIEFENBAKER: Je désire poser une question sur ce crédit qui s'applique à la Saskatchewan, à l'Alberta et aux Territoires du Nord-Ouest. Je n'ai pas l'habitude de réclamer des dépenses, mais songeons à consentir des affectations à des ouvrages qui couvrent leur propres frais. J'ai déjà parlé de la nécessité de conserver le lac Long en Saskatchewan et de dériver une partie des eaux de la rivière Saskatchewan à Elbow, Sask.

Nous nous rendons compte qu'on a effectué des travaux préliminaires, mais je prie le ministre de nous indiquer où l'on en est. Je crois savoir que les ouvrages relèvent du ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements ou du ministère de l'Agriculture, en vertu de la loi sur le rétablissement agricole des Prairies. Une fois les travaux inaugurés, ressortiront-ils au ministère des Travaux publics et sera-t-il chargé de les exécuter?

J'aimerais à soulever une question dont le ministre reconnaîtra le bien fondé, j'en suis sûr, surtout après avoir écouté l'honorable député de Davenport (M. MacNicol) démontrer une fois de plus les grandes connaissances qu'il a sur le Canada. Nous de la Saskatchewan et de l'Ouest canadien en général lui savons gré de l'intérêt qu'il a suscité partout au Canada autour de l'irrigation et l'aménagement des Prairies.

Lorsque le ministre des Travaux publics devra donner un nom à l'entreprise, dont on exécute actuellement les travaux préliminaires—levés topographiques et détournement de

l'eau,—on ne pourrait donner un nom plus approprié à l'entreprise de la Saskatchewan que celui de barrage John R. MacNicol. Personne n'a fait plus pour la cause de la conservation des eaux...

Des VOIX: Bravo!

M. DIEFENBAKER: Les applaudissements qui se font entendre de toutes parts indiquent que, sans distinction de parti, les provinces de l'Ouest reconnaissent le rôle qu'il a joué.

Le ministère des Travaux publics est-il chargé des travaux préliminaires et de ceux qu'effectuent les groupes de géomètres? Sinon, le ministère sera-t-il chargé d'exécuter les travaux de construction?

Le nombre des chômeurs a quelque peu augmenté dans l'Ouest dernièrement. Il me semble que c'est le moment d'entreprendre des travaux publics rentables, non pas des travaux publics inutiles.

L'hon. M. FOURNIER: L'an dernier, l'honorable député de Lake-Centre a mentionné cette entreprise, et je ne savais pas au juste si elle relevait de mon ministère. Renseignements pris, j'ai appris qu'il relevait des ministères de la Reconstruction et des approvisionnements et des Mines et ressources. Je ne puis dire à l'honorable député si les travaux seront exécutés par le ministère des Travaux publics, car je n'ai reçu aucune demande des autres ministères.

Quant au nom à donner à l'entreprise, il me ferait plaisir de lui donner le nom de M. MacNicol. Tous admirent sa connaissance du pays. J'ai également une autre raison de voir son nom préservé, c'est que nous avons été élus à la Chambre des communes le même jour et que nous avons toujours été de grands amis depuis.

M. MacNICOL: Je désire ajouter quelques mots, car je sais que le ministre est sincère et je désire l'aider. Je constate qu'un crédit vise la construction d'un quai à Yellowknife. A cet endroit il est difficile de décharger l'outillage lourd. Je propose au ministère de voir s'il n'y aurait pas lieu de munir de grues les quais de Fort Smith, Fort Fitzgerald, Waterways et Yellowknife. Pendant la guerre, les Etats-Unis en avaient installé à ces endroits, mais, sauf erreur, on les a enlevées. Il serait très utile de munir ces quais de grues susceptibles de lever des bateaux certaines énormes pièces d'outillage pour les déposer sur le quai.

L'hon. M. FOURNIER: Etant donné l'augmentation des travaux dans cette région, nous avons ouvert un nouveau bureau à Edmonton. Un ingénieur résident y est attaché; il